



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Personnels Enseignants

DIPE/22-948-820 du 14/11/2022

**LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DELEGUE AUX FORMATIONS
PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES - MOUVEMENT 2023**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. LOPEZ PALACIOS - Division des personnels enseignants - Tel : 04 42 91 74 39 - mail : william.lopez-palacios@ac-aix-marseille.fr - M. GARNIER - Délégation régionale académique de la formation professionnelle, initiale et continue et de l'apprentissage - Tel : 04 42 93 88 60 - mail : ce.drafpic@ac-aix-marseille.fr

Arrêté : liste d'aptitude aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques - mouvement 2023.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE, CHANCELIER DES UNIVERSITES

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat
VU le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du Ministère de l'Education Nationale ;
VU le décret n° 2015-1523 du 24 novembre 2015, remplaçant le titre du décret 91-1259 du 17-12-91 relatif à l'indemnité de responsabilité, article 1

ARRETE

ARTICLE 1 :

Les enseignants dont les noms suivent, appartenant au corps des professeurs de lycée professionnels, certifiés et agrégés de l'Education Nationale, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur(trice) délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques au titre des mouvements 2023, 2024 et 2025 :

Mme	ARDITO Céline	PLP CN	P7300 SC.TEC.MED
M.	BERNARD Philippe	PLP CN	P5100 G.ELECTRON
M.	FERCHAL Nicolas	PLP CN	F0064 COORD.PEDA
M.	MARCHI Jérôme	PLP CN	P3010 G.CON.S.ECO
M.	MARTINI Pierre	PLP CN	P8013 ECO.GE.VEN
M.	MAURIN Paul	PLP CN	P3100 GENIE THER
M.	MOUCHET Bruno	CERT CE	L1400 TECHNOLOGIE
M.	RIBES Gilles	CERT CE	L1414 SII.ING.M
M.	SUDARINI Frédéric	CERT. CL N	L1414 SII.ING.M

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24 octobre 2022

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie

Bruno MARTIN